



*Les Suites by* CAVE VAUBAN

# REGLES DE LA MAISON

Chers invités,

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons dans nos Suites Caria et Bô, et nous espérons que votre séjour se déroulera dans un cadre des plus agréables. Afin de garantir les meilleures conditions pour tous, nous vous demandons de prendre connaissance et de respecter attentivement les règles de la maison.

Ce règlement a été élaboré pour protéger votre confort, maintenir l'harmonie avec le voisinage, et préserver la qualité des lieux.

Nous tenons à vous informer que tout non-respect du règlement intérieur pourra entraîner des mesures adaptées :

- Résiliation immédiate du contrat de location, entraînant la perte du dépôt de garantie et du montant intégral de votre séjour.
- Déduction partielle ou totale de la caution en cas de dégradations ou dommages constatés.
- Facturation de frais supplémentaires pour couvrir tout dommage ou désagrément causé.

## 1/ Arrivée et départ du logement

- Check-in

L'accès aux Suites est possible à partir de 16h et se fait en toute autonomie grâce aux codes d'entrée qui vous ont été communiqués avant votre arrivée. Nous vous rappelons que ces codes sont strictement confidentiels. Pour des raisons évidentes de sécurité et de tranquillité, il est formellement interdit de les partager avec des tiers.

Ces trois codes vous permettent d'accéder : au digicode principal, à la cage d'escalier et à la porte d'entrée de votre Suite.

- Check-out

Le check-out doit impérativement être effectué au plus tard à 11h. Tout départ tardif non autorisé par les propriétaires ou la direction entraînera une facturation de 80 €. Pour faciliter le départ, nous vous demandons de :

- Sortir vos poubelles et de les jeter dans les conteneurs situés dans la cour intérieure de l'immeuble. Ces conteneurs sont clairement étiquetés pour vous permettre de respecter le tri des déchets.
- Vider le réfrigérateur, le congélateur et tout autre équipements utilisés, ainsi que les placards de stockage de denrées.
- Veiller à ce que la vaisselle soit propre et rangée.
- Laisser le lieu propre et ordonné, bien qu'un ménage de sortie soit inclus dans le tarif.

## 2/ Consignes de sécurité

Pour garantir votre sécurité et celle des lieux, l'utilisation de bougies, de barbecues, ou d'autres dispositifs à flamme est strictement interdite, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des Suites Vauban. Numéros d'urgence à connaître :

- 15 : SAMU (urgences médicales)
- 17 : Gendarmerie / Police
- 18 : Pompiers
- 112 : Numéro d'urgence européen

Procédure à suivre en cas d'incendie

- Évacuez immédiatement, à bonne distance du bâtiment
- Signalez immédiatement l'incendie, appelez les pompiers au 18
- Donnez l'adresse exacte : 2 rue du Palais, Dijon.
- Alerte sans attendre tous les occupants de l'appartement et, si cela peut être fait en toute sécurité, ceux de l'immeuble.
- Indiquez la nature de l'incendie et précisez s'il reste des personnes à l'intérieur.
- Coupez les sources de danger si possible
- Fermez les portes derrière vous. Pour limiter la propagation du feu et de la fumée.

### 3/ Respect du voisinage et organisation de fêtes

Pour garantir la tranquillité de tous et préserver l'harmonie au sein de l'immeuble, nous vous demandons de faire preuve de respect envers les voisins durant votre séjour aux Suites Vauban.

#### *Règles à suivre concernant le voisinage*

- Horaires de calme : entre 22h et 8h, afin de préserver la sérénité des lieux, merci de limiter les bruits .
- Cela inclut les conversations, la musique ou tout autre bruit susceptible de déranger les résidents. Tout comportement perturbateur pourra entraîner la résiliation du contrat.
- Parties communes : Lorsque vous traversez les espaces communs (cour, escaliers, etc.), merci de le faire discrètement et en respectant les lieux.

#### *Organisation de fêtes : formellement interdite*

### 5/ Gestion des déchets, propreté et respect des lieux

Pour maintenir la propreté des Suites, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes concernant la gestion des déchets et l'entretien de l'appartement.

#### *Tri et gestion des déchets*

Les poubelles de tri (ordures ménagères, cartons/papiers, et verres se situent dans la cour de l'immeuble et sont à votre disposition. Ces conteneurs sont clairement étiquetés pour vous permettre de respecter le tri des déchets.

Merci de ne pas laisser de déchets dans l'appartement ou dans les parties communes après votre départ.

#### *Respect des lieux*

- Nous vous demandons de maintenir la propreté de l'appartement tout au long de votre séjour. Bien que le ménage soit inclus dans votre réservation, le logement doit être laissé propre et ordonné.
- Seuls les produits mis à votre disposition pour l'entretien courant de l'appartement doivent être utilisés. L'utilisation de produits non adaptés ou agressifs est strictement interdite et pourrait entraîner des dégradations (ex. : rayures, détériorations des matériaux nobles).
- Nous vous remercions de respecter les meubles et les équipements mis à disposition dans l'appartement (pas de chaussures sur le canapé, pas de nourriture ou de boissons dans la chambre).
- Il est strictement interdit de déplacer ou de démonter le mobilier.
- Tout non-respect des consignes de propreté ou accumulation anormale de déchets pourra entraîner la facturation de frais de ménage supplémentaires.
- Dans un souci de respect des normes environnementales, veillez à fermer les portes/fenêtres/robinets/lumières lorsque vous quittez l'appartement y compris durant votre séjour.

### / Animaux

Les animaux ne sont pas acceptés au sein des appartements des Suites Vauban. Si vous voyagez avec un animal d'assistance, merci de nous en informer avant votre arrivée. Nous vous remercions de votre compréhension.

### 7/ Tabagisme

Les Suites Vauban sont entièrement non-fumeur. Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur de l'appartement, même avec les fenêtres ouvertes. Vous êtes toutefois autorisés à fumer sur la terrasse (Suite Caria) ou dans la cour intérieure. Merci d'utiliser les cendriers prévus à cet effet et de ne pas laisser de mégots au sol. Les cendriers sont disposés sous l'évier de la cuisine (Suite Caria) et dans le placard d'entrée (Suite B0). En cas de non-respect de cette règle, des frais de désenfumage pourront être facturés.

## 8/ Casse et vol

Nous vous demandons de prendre soin des équipements et du mobilier. En cas de casse ou de détérioration, merci de nous le signaler immédiatement. Tout dommage ou objet manquant sera facturé, et une retenue sur la caution pourra être effectuée en fonction des coûts de réparation ou de remplacement.

**Pour tout signalement nous contacter par mail ou téléphone : [lessuites@cavevauban.com](mailto:lessuites@cavevauban.com) - (+33) 6 83 50 46 99**

Nous vous remercions pour votre compréhension et par avance pour le respect de ce règlement.  
Au plaisir de vous accueillir,

*L'Equipe Les Suites by Cave Vauban*

